



Envoyé en préfecture le 26/07/2021 Reçu en préfecture le 26/07/2021

Affiché le

ID: 078-217801968-20210722-2021_20-DE

N°2021/20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 JUILLET 2021 OBJET :

REPRÉSENTATION COMMUNALE A LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux juillet, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 12 juillet 2021, se sont réunis à dix-neuf heures dans la salle des fêtes de Chavagnac sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

<u>Etaient présents</u> :.Damien GUIBOUT, Eric CUENOT, Marc SIMMONEAUX, Michel RICHARD, Jean-Marc PROVOST, Frédéric LHERM.

<u>Etaient absents</u>: Evelyne PETIT (donne pouvoir à Damien GUIBOUT), Maurice PERRAULT, Valérie DURAND, Martine ETARD, Alexis HONGRE.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Eric CUENOT

EN EXERCICE: 11

PRÉSENTS:

6

VOTANTS: 7

Le Maire rappelle que Frédéric LHERM (délégué titulaire) et Marc SIMONNEAUX (délégué suppléant) représentent la commune auprès de l'Association de Défense contre les Nuisances de l'Aérodrome de Chavenay, (ADNAC),

CONSIDÉRANT qu'il convient également de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant représentants la commune de Davron auprès de la Commission Consultative de l'environnement de l'Aérodrome de Chavenay **(CCE)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants,

DÉSIGNE Frédéric LHERM (délégué titulaire) et Marc SIMONNEAUX (délégué suppléant) représentant la commune de Davron auprès de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aérodrome de Chavenay **(CCE)**.

Le Maire
Damien GUBOUT

Copie transmise au:

- Représentant de l'État,